



STAGE VOILE

Catamaran – Dériveur – Initiation ou Perfectionnement

- 5 demi-journées 9h30/12h30 ou 14h/17h 175 €
 - 5 jours plein 9h30/17h 250 €
- 3h/cours, stages pendant les vacances scolaires.

ECOLE DE SPORT – Cours

Catamaran – Dériveur

- Ecole de Sport Jeunes 290 €
- Samedi 14h-17h ; dériveur, catamaran
- Mercredi 14h-17h ; dériveur, catamaran (navigation semi-encadrée)
- Ecole de Sport Adultes 370 €
- Samedi 14h-17h ; dériveur, catamaran



Ces tarifs comprennent la licence FFVoile et la cotisation club.
Cours toute l'année sauf vacances scolaires et pause hivernale (janvier, février).

LOCATION

	1 heure	2 heures	½ journée
Caravelle/dériveur	30 €	45 €	70 €
Catamaran	35 €	55 €	80 €
Planche à voile/Kayak	15 €	25 €	40 €
Stand up Paddle	14 €	25 €	40 €
Paddle géant	50 €	85 €	100 €
Pédalo	18 €	30 €	50 €

Cours particuliers

En fonction des demandes et disponibilités des moniteurs.

Inscription club 2025 (licence FFV + cotisation)

- Adulte : 145 € (licence FFV 72 €, cotisation CVVL 73 €)
- Etudiant : 110 € (licence FFV 72 €, cotisation CVVL 38 €)
- Jeune : 65 € (licence FFV 33 €, cotisation CVVL 32 €)

Conditions générales de vente

- Le solde du stage est à verser le premier jour de l'activité.
- Le prix du stage comprend la licence « passeport voile » de la Fédération Française de Voile (14,50 €).
- Les prix des écoles de sport et des cours adulte/jeune comprennent la licence FFV, la cotisation au CVVL et le forfait cours (septembre-décembre et mars-juin).
- Le CVVL se réserve le droit d'annuler les séances (pour raison de sécurité, météo...) sans donner droit à une indemnisation financière.



Fiche d'inscription – 2025/2026

1 Nom Prénom
Date de naissance Lieu de naissance
Rue
Code postal Ville
Téléphone E-Mail

Formule choisie :

Ecole de Sport ☐ Inscription Club ☐ Cours particulier ☐ Location ☐ Stage ☐
Du au Support

2 Nom Prénom
Date de naissance Lieu de naissance

Formule choisie :

Ecole de Sport ☐ Inscription Club ☐ Cours particulier ☐ Location ☐ Stage ☐
Du au Support

Montant total€ Selon les choix mentionnés ci-dessus
Régulé ☐ Non réglé ☐ (laisser le club cocher la case)

Je soussigné

☐ Parent 1 ☐ Parent 2 ☐ Représentant légal de

- Autorise sa participation : stage/cours/location ou toutes activités proposées par le CVVL au Domino.
- Atteste de son aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, ou présente un certificat d'autorité compétente.
- Certifie qu'il/elle est apte médicalement à la pratique de la voile et fourni un questionnaire de santé pour les mineurs.
- Déclare avoir été informé des garanties liées à la licence et des possibilités de garanties complémentaires.
- Autorise, en cas d'urgence, à solliciter une prise en charge de l'enfant par un établissement hospitalier ou toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.
x J'ai pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de participation, des conditions générales de vente, des modalités et conséquences d'une éventuelle annulation.
x J'autorise le CVVL à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies représentant les participants nommés.

Signature : « lu et approuvé »

Date / /

Comment avez-vous eu connaissance du Club de voile du Val de Loire ?

☐ Internet ☐ Presse ☐ Ami/famille... ☐ Autre

BIENVENUE AU CVVL

Réservation

Elle doit se faire au Club et ne sera effective qu'après envoi de la fiche d'inscription dûment complétée par les parents ou le tuteur s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure, accompagnée du règlement.

Responsabilité de la structure

Les stagiaires seront pris en charge par le Club de Voile du Val de Loire et donc sous la responsabilité de ses éducateurs, 10 minutes avant le début de leur cours d'enseignement. Ils seront de nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs, 10 minutes après la fin de la prestation. La responsabilité du CVVL cesse en dehors de ces horaires.

Les parents devront, avant de laisser leur enfant au CVVL, s'assurer que la prestation prévue a bien lieu. Le CVVL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet dans ses locaux.

Engagement du Club

Le matériel nécessaire (bateau, planche...) sera fourni aux stagiaires seulement pendant leurs heures de cours. Le Responsable Technique Qualifié peut décider d'annuler une séance sans donner lieu à un remboursement pour des raisons de sécurité, nombre de personnes, météo... Dans la mesure du possible, la séance sera déplacée à une date ultérieure.

Nous vous conseillons le port de lunettes de soleil, casquette, crème solaire et pull, pantalon et coupe-vent par temps maussade.

Engagement du stagiaire

En s'inscrivant au CVVL, les stagiaires mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique des activités dispensées dans les conditions normales de pratique. **Pour la prise d'une licence FF Voile, les parents de stagiaires mineurs doivent fournir le questionnaire de santé FF Voile dûment rempli.**

Assurance

Toute personne inscrite au CVVL se verra systématiquement délivrer une licence fédérale, incluant des garanties en Responsabilité Civile, Individuelle Accident, Assistance et Recours.

Le Passeport Voile offre des garanties seulement pour la durée des heures d'enseignement ou de loisir encadré. Il est valable du jour de l'inscription au 31 Décembre de l'année en cours. Il ne donne pas accès aux compétitions de la FF Voile.

Encadrement

La sécurité est assurée par le moniteur Brevet d'Etat. Le port du gilet est obligatoire. Sur l'eau, les pratiquants doivent respecter le code de navigation instauré par le moniteur et éviter absolument les contacts/collisions entre les bateaux.

A la fin de chaque séance, il est souhaitable que les jeunes se regroupent autour d'un goûter tiré du sac pour passer un moment convivial et débriefer la séance avec le moniteur.

Ecole de sport

La participation des jeunes de l'école de sport aux régates est nécessaire. Les compétitions proposées sont adaptées à leur niveau. Le circuit moussaillon propose des compétitions conviviales dont le but est d'abord la formation plus que la performance.

La participation des jeunes aux régates organisées au Domino par le CVVL est impérative pour représenter le club. A cette occasion, les bénévoles qui le souhaitent peuvent participer à l'organisation.

Vie du club

Le CVVL est une association sportive qui accorde une grande importance à la convivialité et à la vie du club. Il propose de nombreux moments de détente et de partage (barbecues, pots...) Pour fonctionner, le club a aussi besoin d'aides ponctuelles : pour l'entretien des locaux, l'hivernage et la maintenance du matériel. De même, participer à l'AG du club pour élire ses représentants et choisir les orientations de l'association est un acte important. L'assemblée générale se tient en début d'année civile.



CLUB DE VOILE DU VAL DE LOIRE

Année 2025/2026

Reprise des activités nautiques annuelles :

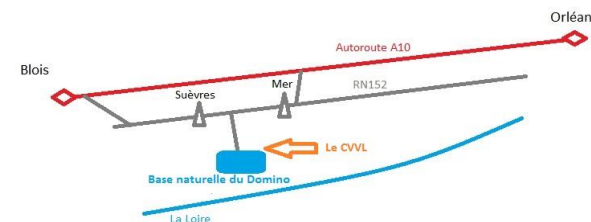
Les mercredis après-midi : Ecole de Sport jeunes 14h-17h

Les Samedis après-midi : Ecole de sport jeunes et adultes 14h-17h

Location les week-ends et été - après-midi 14h30-18h

Venez nombreux naviguer en Terre du Milieu !

Entre Suèvres et Mer



Contact :

Club de voile du Domino

41500 SUEVRES

Tel : 06 99 91 63 22

Mail : cvvl.voile@gmail.com

Site web :

<https://cvvl.sportsregions.fr/>

